

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe Entreprises

Réfléchir au devenir des générations nouvelles a conduit à examiner des nombreux enjeux où le ressenti des personnes est important. Néanmoins, laissez-nous partager quelques constats : le sentiment d'inégalités des Français ne reflète pas un mauvais partage des richesses ni des revenus : les inégalités comme la pauvreté monétaire sont stables et plus faibles que chez nos voisins. Les inégalités de revenus sont assez contenues entre régions. Toutefois ce n'est pas toujours vérifié au niveau des territoires. La France se distingue aussi par un taux de pauvreté parmi les plus bas des pays de l'OCDE, et même le plus bas lorsque l'on prend en compte les bénéfices des services publics comme la santé ou l'éducation. Si les inégalités de patrimoine sont, comme dans tous les pays, supérieures aux inégalités de revenu, la France ne se distingue pas par des niveaux particulièrement défavorables ; les inégalités de richesses y sont par exemple inférieures à celles de l'Allemagne. Les richesses sont largement partagées entre personnes ayant des niveaux de revenus très différents. La redistribution par la fiscalité et les prestations sociales fait passer le rapport de revenus entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres d'un facteur 22 à un facteur 6.

L'État redistribue massivement les richesses et revenus pour compenser et même inverser les inégalités résultant du fonctionnement naturel de l'économie. L'État providence inclut à la fois les systèmes de redistribution universels (impôts, RSA, allocations familiales, CMU) et les systèmes dépendants des régimes sociaux (chômage, retraite, maladie).

En France, il faut six générations à un pauvre pour rejoindre la classe moyenne, un record en Europe. Triste constat de déterminisme social qui a guidé la rédaction de certaines préconisations de cet avis. Nous pouvons en partager certaines qui sont importantes : l'égalité des chances par l'éducation, la formation, la réduction des inégalités territoriales.

Pour le groupe des entreprises, c'est la faiblesse ou l'absence de croissance économique qui est un facteur d'inégalité des chances. Historiquement, les périodes de croissance forte ont permis davantage de mobilité sociale. Il faut mettre l'entreprise et la démarche entrepreneuriale au cœur de l'ascenseur social car la seule action des politiques publiques ne suffit pas à garantir l'égalité des chances en raison du rôle central que joue la vie professionnelle le plus souvent dans les entreprises, dans la vie des gens et dans leur parcours économique et social. Pour ces raisons, le groupe Entreprises s'est abstenu.